

La situation des défenseur·e·s des droits humains opérant dans les zones de conflit ou post-conflit, y compris dans le contexte des états dits fragiles

Un questionnaire du Rapporteur Spécial des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme Michel Forst

Septembre 2019

Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, M. Michel Forst, vous invite à partager des informations sur les défenseur.e.s des droits humains opérant dans les zones de conflit, post-conflit, y compris dans le contexte des états dits fragiles¹. Les défenseur·e·s des droits humains sont celles et ceux qui individuellement ou en association avec d'autres, promeuvent et s'efforcent de protéger et de mettre en œuvre ces droits et les libertés fondamentales aux niveaux national et international, par des moyens pacifiques². Peuvent notamment en faire partie des journalistes, travailleurs humanitaires, professionnels sociaux et du droit (par exemple, des avocats), membres d'organisations non-gouvernementales, responsables communautaires, etc.³. Les défenseurs des droits humains sont davantage définis par *ce qu'ils ou elles font*, que par leur profession.

Cette consultation est notamment destinée aux États membres, aux organisations internationales et régionales, aux institutions nationales des droits de l'homme, ainsi qu'à la société civile. Les informations recueillies dans ce cadre serviront de base au rapport du Rapporteur spécial des Nations Unies sur cette thématique, qui sera présenté au Conseil des Droits de l'Homme en mars 2020 (43^{ème} session). Ce rapport sera publiquement accessible sur le site Internet du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH)⁴ et sur celui du Rapporteur spécial⁵.

Le rapport se concentrera principalement sur la situation des défenseur·e·s dans les **zones actuellement ou récemment affectées par des conflits armés**, internationaux ou non-internationaux. Il couvrira également leur situation dans les **zones sous occupation**. Une attention particulière sera accordée aux situations dans lesquelles une mission de paix, sous mandat de l'Organisation des Nations Unies ou mandat alternatif, est en cours. Les situations prévalant dans des états **dits** fragiles, au sein de zones en conflit ou de post-conflit

¹ Voir, pour une référence indicative: [Banque Mondiale, liste harmonisée des situations fragiles \(2019\)](#) (en anglais)

² Art. 1, 5, 12, 13 et 16, Déclaration sur les Groupes et organes de la société pour promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus. Pour accéder à des versions en différentes langues: www.ohchr.org/EN/Issues/SRHRDefenders/Pages/Translation.aspx

³ See also : A/73/215, §14-18

⁴ www.ohchr.org/FR/Issues/SRHRDefenders/Pages/SRHRDefendersIndex.aspx

⁵ www.protecting-defenders.org

caractérisées par un taux de violence particulièrement élevé, des violations systématiques des droits humains, l'impunité, et un déploiement souvent limité ou inadéquat des institutions publiques seront également examinées. Il peut s'agir de situations où la criminalité organisée est particulièrement développée (traite des êtres humains, trafic de stupéfiants, exploitation et commerce illicites de ressources naturelles, etc.) et où les opérations de rétablissement ou de maintien de l'ordre menées par des forces civiles et/ou militaires, soulèvent également des défis majeurs en matière de respect des droits humains. Le Rapporteur spécial s'attachera à considérer la situation des défenseur·e·s basé·e·s dans les zones de conflit ou post-conflit, mais également de celles et ceux travaillant sur ces situations depuis d'autres zones ou depuis l'étranger. Le rapport intégrera une perspective de genre, avec une attention particulière à la situation des femmes défenseures⁶. Il sera également l'occasion de s'intéresser à des profils de défenseur·e·s qui ne sont pas toujours ou communément identifiés comme tels.

Notez que votre contribution restera confidentielle, à moins que vous ne nous donniez la permission expresse de la rendre publique.

Le questionnaire est également disponible en ligne en espagnol, français et arabe (Veuillez noter que les versions arabe et espagnole du questionnaire sont une traduction non officielle du questionnaire original en anglais et français) :

<https://www.ohchr.org/EN/Issues/SRHRDefenders/Pages/reportHRC43.aspx>

Merci de soumettre le questionnaire complété à: defenders@ohchr.org

Les contributions seront acceptées d'ici au **31 octobre 2019**.

⁶ [Résolution 7/8 du Conseil des Droits de l'Homme, 2.e\)](#)

Formulaire de contact

Merci de bien vouloir renseigner vos coordonnées, dans l'éventualité où nous aurions besoin de vous contacter en lien avec cette contribution. Notez que ceci est facultatif.

Type d'acteur	<input type="checkbox"/> État membre <input type="checkbox"/> Institution nationale des droits de l'homme (INDH) <input type="checkbox"/> Organisation internationale ou intergouvernementale <input type="checkbox"/> Groupe or organisation de la société civile <input type="checkbox"/> Défenseur/e individuel/le des droits humains <input type="checkbox"/> Institution d'enseignement, de formation et/ou de recherche <input type="checkbox"/> Autre (merci de préciser) :
Nom de l'organisation (si applicable)	
Nom de la personne (si applicable)	
E-mail	
Téléphone	
Adresse	
Pouvons-nous vous attribuer/attribution à votre organisation, publiquement, les réponses ci-après ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Commentaires éventuels :

Dans quels pays êtes-vous principalement actif/ve? (si applicable)

--

Questions

1. Selon vous, quelles **tendances ou développements récents**, en lien avec la situation des défenseur·e·s des droits humains opérant dans les zones de conflit ou post-conflit, y compris dans le contexte des états dits fragiles devraient être abordés dans le rapport du Rapporteur Spécial ?

2. Y a-t-il des **profils spécifiques de défenseur·e·s** qui vous semblent jouer un rôle d'importance dans ce type de contexte, et qui mériteraient davantage d'attention, de reconnaissance et de soutien ? Merci de préciser la nature de leur **travail** et de leur **contribution**.

3. De votre expérience (notamment en tant que défenseur·e, professionnel partenaire ou organisation vous appuyant sur leur travail et/ou le soutenant), quels sont les **principaux défis, risques et les lacunes en matière de protection** auxquels les défenseur·e·s sont confronté·e·s dans les zones affectées par les conflits ? Merci d'apporter toutes précisions utiles, notamment quant à la nature des restrictions injustifiées de leurs activités, aux éventuelles représailles, et d'indiquer plus généralement les États ou régions concerné·e·s par vos réponses.

4. Avez-vous connaissance **d’initiatives ou de pratiques** (de nature législative, politique, administrative, etc.) favorables à la protection des défenseur·e·s opérant dans ces contextes et au respect effectif de leurs droits (notamment tels que couverts par la Déclaration des Nations Unies sur les défenseur·e·s des droits humains)⁷? Merci d’apporter toute précision utile, y compris, si pertinent, concernant les initiatives de votre propre organisation.

5. Quels **axes possibles d’amélioration** identifiez-vous ? Quelles **réformes ou initiatives** seraient susceptibles de renforcer la protection des défenseur·e·s opérant dans ces contextes et de leur permettre de travailler dans un environnement favorable et plus sûr, sans restriction(s) injustifiée(s) ?

Merci d’avoir pris part à cette consultation.

N’hésitez pas à joindre tout document utile en lien avec votre contribution (publication, éléments relatifs à un cas individuel, etc.)

⁷ Pour une mention des droits concernés, cf. www.ohchr.org/FR/Issues/SRHRDefenders/Pages/Declaration.aspx

Pour toute question ou si vous souhaitez nous faire part de commentaire(s) concernant cette consultation, merci d'écrire à l'adresse suivante: defenders@ohchr.org;